4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°1

Relative au comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations et aux thèmes.

Les participants à la quatrième (4e) édition du Translog Africa ;

Considérant les difficultés et les insuffisances constatées dans la mise en œuvre des recommandations des précédentes éditions de Translog Africa ;

RECOMMANDENT

Au Conseil Burkinabè des chargeurs :

a) la mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations de Translog Africa 2024 ainsi qu'il suit :

- Conseil Burkinabé des Chargeurs (CBC) ;
- Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA) ;
- Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) ;
- Association des Armements Africains (3A).

Ces structures feront l'état d'exécution, chacune en ce qui la concerne, des recommandations lors des différentes éditions.

b) l'organisation des travaux en ateliers thématiques, en plus des plénières ;

c) la prise en compte de la problématique des infrastructures et du transport aérien.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°2

Relative aux taxes perçues sur les marchandises en transit.

Les participants à la quatrième (4e) édition du Translog Africa ;

- Constatant la pratique préoccupante d'imposition de taxes indues (TVA, taxes de transit, taxes municipales…) sur les marchandises en transit dans certains ports de la sous-région ;
- Considérant que cette pratique, contraire aux conventions sous-régionales et internationales en matière de commerce de transit des pays sans littoral grève sérieusement les coûts de transport de marchandises de ces pays ;

RECOMMANDENT

A l'UCCA, les ports et à l'AGPAOC de mener des investigations pour répertorier les différentes frais, taxes et redevances appliqués sur les marchandises en transit dans les pays côtiers et d'identifier des actions auprès des Autorités compétentes desdits pays en vue de mettre fin aux perceptions indues.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°3

Relative aux frais et surcharges portuaires appliquées par les compagnies maritimes.

Les participants à la quatrième édition du Translog Africa ;

Considérant la multiplicité des taxes et surcharges portuaires souvent injustifiées appliquées par les compagnies maritimes et qui ont pour conséquence une augmentation significative du fret ;

RECOMMANDENT

A l'OMAOC, à l'UCCA, à l'AGPAOC et aux 3A d'engager des actions en direction des Compagnies maritimes et des Autorités compétentes de la sous-région afin que soit considérer uniquement les jours ouvrables dans le décompte des délais de franchise pour le calcul des surestaries.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°4

Relative au respect des textes réglementaires sur le transport inter-Etats.

Les participants à la quatrième édition du Translog Africa ;

- Considérant les dispositions pertinentes du Règlement n°14 de l'UEMOA sur le contrôle de la charge à l'essieu, des poids et du gabarit des véhicules ;
- Considérant l'impact négatif de cette pratique sur nos infrastructures routières en termes de réduction de leur durée de vie et d'accroissement des coûts de transport ;
- Considérant l'importance du Bordereau électronique du suivi des cargaisons (BESC) pour l'élaboration des statistiques sur le transport et le commerce international ;
- Considérant l'ampleur des pertes subies par les chargeurs dans l'acheminement de leurs cargaisons ;

RECOMMANDENT

Aux chargeurs ainsi qu'aux transporteurs, le respect des textes relatifs au transport international, notamment ceux relatifs à l'institution du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons (BESC), pour toute cargaison, la règlementation sur les gabarits et la charge à l'essieu et la souscription des polices d'assurance door-to-door.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°5

Relative aux coûts de passage portuaire.

Les participants à la quatrième édition du Translog Africa ;

- Constatant que plusieurs ports de la sous-région ont entrepris d'importants efforts d'amélioration des infrastructures et des équipements portuaires ;
- Constatant qu'en dépit de cet état de fait, les coûts de manutention des conteneurs et autres prestations logistiques dans lesdits ports n'ont pas baissé et sont plutôt en hausse ;
- Constatant donc que les gains de productivité réalisés par les concessionnaires privés, en charge de la manutention des conteneurs dans lesdits ports, ne profitent pas au chargeur et au consommateur final de nos pays, contrairement à ce qui se passe dans les pays européens et asiatiques ;

RECOMMANDENT

Aux ports et à l'AGPAOC d'engager des réformes visant à améliorer les coûts et délais de passage portuaire, les opérations de pré et post acheminement terrestre et les temps de transfert des conteneurs des quais aux plateformes d'enlèvement.

.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°6

Relative à l'appropriation de l'accord sur la ZLECAf par les acteurs du transport international.

Les participants à la quatrième édition du Translog Africa ;

- Considérant les avantages et opportunités liés à la mise en œuvre de la ZLECAf en lien avec le transport et la logistique ;
- Considérant la nécessité de renforcement des capacités des acteurs de la chaine des transports ;

RECOMMANDENT

Aux administrations des douanes et aux Conseils des chargeurs de s'investir dans la formation des acteurs de la chaine des transports et la sensibilisation sur les innovations douanières liées à la ZLECAf et à terme, envisager un certificat de formation « ZLECAf ».

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°7

Relative à l'animation des Observatoires des transports

Les participants à la quatrième édition de Translog Africa ;

- Considérant l'importance des informations pour l'optimisation des opérations des transports ;
- Considérant le rôle des données statistiques dans la formulation des politiques en matière de transport ;

RECOMMANDENT

Aux Conseils des chargeurs de redynamiser et animer les Observatoires des transports en vue de mettre à la disposition des acteurs, les informations relatives au transport et au commerce international.

.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°8

Relative à la promotion du transport des hydrocarbures par pipeline.

Les participants à la quatrième édition du Translog Africa ;

- Considérant la nécessité de sécuriser l'acheminement des produits pétroliers ;
- Constatant les gains et les avantages liés au transport des produits pétroliers par pipeline ;
- Considérant cependant, le faible recours à ce mode de transport ;

RECOMMANDENT

Aux Etats et Organisations Sous-Régionales de développer les pipelines pour le transport des hydrocarbures.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°9

Relative à la promotion du transport ferroviaire

Les participants à la quatrième édition du Translog Africa ;

Considérant l'importance indéniable du chemin de fer dans le développement des systèmes de transport ;

Considérant les divers avantages de ce mode de transport, notamment en termes de massification ;

RECOMMANDENT

Aux Etats et aux Organisations Sous-Régionales une plus grande volonté politique dans la mobilisation des ressources nécessaires à la promotion du transport ferroviaire en Afrique.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf

4e édition du Symposium International sur le transport et la logistique en Afrique
TRANSLOG AFRICA 2024
Ouagadougou, du 27 au 29 février 2024

RECOMMANDATION N°10

Relative à la promotion de l'utilisation du conteneur.

Les participants à la quatrième édition du Translog Africa ;

Considérant les avantages liés à l'utilisation de bout en bout du conteneur ;

Constatant la cherté du coût d'utilisation de cet outil en Afrique ;

RECOMMANDENT

Aux Etats, Organisations Sous-Régionales et opérateurs économiques la création d'unités de production de conteneurs en Afrique.

Fait à Ouagadougou, le 29 février 2024

Le Symposium

Conseil Burkinabé des Chargeurs – Direction Générale - 01 BP 1771 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : +226 25 30 62 11 /12
Fax: +226 25 31 18 15 -E-mail: cbc@cbc.bf - Web: www.cbcbf.org / www.translogafrica.bf